



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE
FORMATION POUR LE CONTRAT
D'APPRENTISSAGE DE MADAME MAURINE
ABECASSIS**

**DÉCISION N° DM-20-275
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-20-486 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'ACPPAV, le Technoparc, 14 rue Gustave Eiffel, 78306 Poissy cédex, de dispenser une formation au diplôme d'auxiliaire de puériculture ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Christian GRENIER, Président, représentant l'organisme gestionnaire du CFA, une convention de formation au diplôme d'auxiliaire de puériculture conclue pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 décembre 2021 concernant Mme Maurine ABECASSIS ;

La participation de la Ville de Vincennes s'élève à 4500 € pour 595 heures de formation théorique ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201028-lmc1H7705H1-AR Date de réception en Préfecture : 28/10/2020 Date de Publication : 28/10/2020
